

22F05

Labrieville

Légende

Carte des titres miniers

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, Y-Proposition de conversion
 D-Terrain visé par une demande de désignation, E-Exploité
 B-Abandonné, N-Réfusé de renouveler, Z-Désaffectation, R-Révoqué
 P-Eu écarté de renouvellement, U-Réfusé

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité
 N-Réfusé de renouveler, Z-Désaffectation
 R-Révoqué, B-Abandonné, U-Réfusé

Statut du site d'extraction:
 O Ouvert sous conditions, C Ouvert, F Fermé, N Non autorisé, T En traitement

Statut du site d'extraction:
 O Ouvert sous conditions, C Ouvert, F Fermé, N Non autorisé, T En traitement

Substance extraite:
 G Gravier, C Dobroite, U Autre
 S Sable de silice, P Ferromanganésien, F Ferromanganésien
 J Terre jaune, R Résidu miniers extraits
 S Sable, N Terre noire, T Tourbe

Statut du site d'extraction:
 O Ouvert sous conditions, C Ouvert, F Fermé, N Non autorisé, T En traitement

Contrainte à l'activité minière

Contrainte majeure

Territoire réservé à l'État ou soustrait au jachonnement, à la désignation sur carte ou par l'effet d'une autre loi

Périmètre urbanisé

Territoire soustrait au jachonnement et à la désignation sur carte par arrêté ministériel

Territoire où le droit de jachonnement et de désigner sur carte est temporairement suspendu

Territoire faisant l'objet d'un renvoi au ministre

Territoire incompatible avec l'activité minière

Contrainte minière

Territoire où l'exercice d'activités minières est assujéti à des conditions et obligations déterminées par le ministre

Territoire faisant l'objet d'une étude par le ministre

À titre indicatif

Information à titre indicatif

Entente d'Eeyou Istchee Baie-James

Territoires de catégorie II

Territoires de catégorie III

Entente Première Nation Abitibi-winnipeg

Entente Piigonagan

Entente de principe d'ordre générale (EPOG)

Nissassinan de Bersimie, Essipik, Mashewashash, Nutsashkuan

Frontières

Frontière internationale

Frontière interprovinciale

Frontière Québec Terre Neuve et Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Déclaration moyenne approximative au centre de la carte en 1998
 net de 20'20" ouest avec une variation annuelle géométrique de 3.5'
 Système de référence géodésique North American 1983
 Projection UTM (Universal Transverse Mercator)
 ZONE 19

48°30'00" Coordonnée géographique
 648000m E. Coordonnée U.T.M. Zone 19

Echelle 1:50 000

0 1000 2000 3000 mètres

AVIS IMPORTANT

Le fond topographique de cette carte est une compilation de différents levés et ne doit jamais être utilisée au même titre qu'un plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation des titres miniers n'a pas de valeur légale et ne peut être utilisée qu'à titre indicatif. En conséquence le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles décline toute responsabilité pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.

0000	0010	0020
0030	0040	0050
0060	0070	0080

